

Numéro	16
Objet	VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE LA VIABILITE HIVERNALE
Rapporteur	Christian BRANLE

Date de convocation et d'affichage : 01 octobre 2021.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h15.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 111
- Votants (présents + pouvoirs) : 126

Présents : ABEL Jean-Pierre, BACHMANN Jean-Marie, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëttia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, GOJJARD Pascal, GROSJEAN Patrick, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Amaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, NONCIAUX-GRADOS Véronique, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PETIT Christine, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, OUDIN Michel, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, RICHARD Sophie, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain, VIARDOT Gaëlle, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Excusés et ont donné pouvoir : BAUDOUX Bruno à HONORÉ Nicolas, BILLET André à RAGUIN Jacky, BLASCO Thierry à BLASSON Christian, BOUDADI Rachida à François MANDELLI, CHAMPAGNE Anicet à BLANCHARD Dominique, DAHDUH Fadi à FRAENKEL Stéphanie, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Marlène à OUDIN Michel, GERARD Fabien à HENRI Pascal, GUILLAUMET Virginie à LEYMBERGER Brigitte, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, LEMELLE Flavienne à GARIGLIO Elisabeth, SERRA Frédéric à BOISSEAU Dominique, SOMSOIS Hervé à LE CORRE Marie, THOMAS Christine à BRET Marc.

Excusés : BAZIN-MALGRAS Valérie, BECARD Francis, DESROUSSEAU Pascal, GESNOT Dany, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, MEIRHAEGHE Sonia, MONTAGNE Jean-Jacques, POIVEZ Kevin, SIMON Éric.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstention
126		126		

Le Conseil communautaire approuve à la l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021

**VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES –
INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE LA VIABILITE HIVERNALE**Annexes :

- Modèle convention ZAE
- Modèle convention VC

Exposé :

Les voiries déclarées d'intérêt communautaire et relevant à ce titre de la compétence de Troyes Champagne Métropole sont réparties sur le territoire de plusieurs communes.

Certaines de ces communes assument par leur propres moyens matériels et humains, et pour le compte de l'Agglomération, les prestations de viabilité hivernale et adressent à TCM en fin de saison hivernale une facturation correspondant aux dépenses supportées par celles-ci.

Les conventions précédemment en vigueur ont pris fin à l'issue de la dernière saison hivernale, après avoir bénéficié d'une année de prolongation par avenant afin de permettre aux équipes municipales nouvellement désignées suite aux dernières élections municipales et aux services de l'Agglomération de faire le point sur les prestations fixées dans les conventions.

Il en est de même pour les prestations de viabilité hivernale portant cette fois-ci sur les zones d'activité économiques récemment transférées à l'Agglomération, dont les conventions ont également pris fin à l'issue de la dernière période hivernale.

La présente délibération a donc pour objet de reconduire les dispositions des conventions jointes en annexe de la présente portant sur les conditions de réalisation des prestations de viabilité hivernale par les communes possédant des voiries communautaires ou des zones d'activité économique relevant de la compétence de l'Agglomération.

Les voies concernées par les interventions de viabilité hivernale sont listées ci-après par commune :

La Chapelle-Saint-Luc :**Voies des zones d'activité :**

- Rue Archimède
- Rue Colbert (Tronçons Neckarbischoheim/Frères Michelin et Frères Michelin/Descartes)
- Rue Descartes
- Rue de Dion
- Rue de la douane
- Rue Jacquard
- Rue Jean Jaurès (Tronçon Bizet/Jacquard)

- Rue Auguste Lumière
- Rue Antoine Lumière
- Rue des Nozeaux
- Rue des Prés de Lyon
- Rue des frères Michelin
- Rue Monnet
- Rue Régis et Guylaine Caspard
- Rue des Bonnetières

Voiries hors ZAE :

- Boulevard de l'Ouest
- Rue Général Sarrail (depuis le giratoire de la RD 610 jusqu'à la rue Jules Ferry)

Sainte-Savine :

Voiries des zones d'activité :

- Rue de Stockholm
- Mail de l'Europe
- Rue Robert Schumann
- Rue Jean Monnet
- Rue Konrad Adenauer
- Rue Alcide de Gasperi
- Rue Altiero Spinelli
- Rue Walter Hallstein
- Rue Paul Henri Spaak
- Rue de Prague
- Rue de Vienne
- Rue de Budapest
- Rue de Rome
- Rue de Berlin

Voiries hors ZAE :

- Avenue Gallieni (depuis Villa Rothier jusqu'à la rue du Maréchal Foch)
- Rue du Général Sarrail (depuis le giratoire de la RD 610 jusqu'à la rue Lamartine)

Bréviandes :

Voiries des zones d'activité :

- Rue Raoul Follereau y compris placette et voie de liaison avec la placette Rue Alexandre Yersin

Pont Sainte Marie :

Voiries des zones d'activité

- Avenue de Tirverts depuis l'intersection avec la rue Georges Clémenceau jusqu'au pont de l'avenue des Tirverts (Limite panneau d'agglomération)

- Voie de raccordement avec l'entrée du marché de gros

Voiries hors zones d'activité :

- Place du Général Charles de Gaulle
- Rue Roger Salengro

Barberey-Saint-Sulpice :

Voirie des zones d'activité :

- Rue des Valères
- Rue Alphonse Daudet
- Rue Maryse Bastie
- Rue du Mille Feuilles
- Route de l'aéroport
- Rue Amédée Bollée
- Rue des Nozeaux

Lavau :

Voirie des zones d'activité :

- Rue du Moutot
- Rue des Petites Corvées

Saint-Parres-Aux-Tertres :

Voirie des zones d'activité :

- Rue de l'Avenir
- Rue des Perrières 1
- Voie des Perrières 2
- Rue Henry Farman
- Rue des Chèvrefeuilles
- Rue des Acacias
- Rue des Magnolias
- Rue de Chataigniers
- Et pour la ZAE de Villechétif : Rue des Vignes du giratoire rocade à rue des ormes et 2 impasses

Voiries hors zones d'activité :

- Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny / Avenue Lieutenant Taittinger (depuis la miroiterie de Champagne jusqu'à la rue Jules Pochinot)

Saint-Julien-Les-Villas :

Voiries des zones d'activité :

- Avenue de la Maille
- Rue de la Bonneterie

- Rue des Philippats (depuis le giratoire Allée Château des Cours jusqu'au giratoire rue des Couturots)

Voirie hors zones d'activité :

- Avenue des sapins
- Allée du Château des Cours
- Boulevard de Dijon (depuis l'allée du Château des Cours jusqu'à la rue Maurice Romagon)
- Rue Rivergaro

Troyes :

Voiries hors zones d'activité :

- Avenue Anatole France
- Avenue Chomedey de Maisonneuve
- Avenue du 1^{er} Mai
- Avenue Général Leclerc
- Avenue Major Général Georges Vanier
- Avenue Marguerite Flavien-Buffard
- Avenue Pasteur
- Avenue Pierre Brossolette
- Avenue Robert Schumann
- Boulevard Carnot (Boulevard extérieur)
- Boulevard Danton (Boulevard extérieur)
- Boulevard du 14 Juillet (Boulevard extérieur)
- Boulevard Jules Guesde
- Boulevard du 1^{er} R.A.M
- Boulevard Baltet
- Boulevard Gambetta
- Boulevard Georges Pompidou
- Boulevard Victor Hugo
- Carrefour de l'Europe
- Cours Jacquin
- Mail des Charmilles
- Place Casimir Perier
- Place Robert Galley
- Rue Voltaire
- Rue du Général Sarrail
- Rue du Faubourg Croncels

Les Noës-Près-Troyes :

Voiries hors zones d'activité

- Rue du Général Sarrail (depuis la rue Lamartine jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération de Troyes 190 mètres avant la rue des Marots)
- Rue Pasteur (depuis la rue de la République jusqu'à la rue du 11 Novembre)

Saint-André-Les-Vergers :

Voiries hors zones d'activité

- Avenue Anatole France (depuis le début de la route d'Auxerre jusqu'à la rue Alexandre Fleming)
- Rue Charles Moret
- Rue Baltet
- Rue de l'Abbaye Montier la Celle

Creney près Troyes :

Voiries des zones d'activité

- Rue de l'Aulne
- Rue des Saules
- Rue St Aventin
- Rue de la Fontaine
- Route de Cupigny
- Voie du Bois

Buchères :

Voiries des zones d'activité

Commune de SAINT-THIBAULT :

- Rue de l'Ecluse
- Rue des Prés Imbault
- Rue des Alizées

Commune de BUCHERES :

- Rue des Alizées

Saint Germain :

Voiries des zones d'activité

- Rue Paul Cezanne

Saint Lyé :

Voiries des zones d'activité

- Voie de l'Arcade

Saint Pouange :

Voiries des zones d'activité

- Rue des Pâtures

Torvilliers :

Voiries des zones d'activité

- Rue Jean Colas
- Rue de la Terre aux Poules

Verrières :

Voiries des zones d'activité

- Chemin de la Croix du Chemineau

Sainte Maure :

Voiries des zones d'activité

- Rue des Troprès
- Rue des Moissons
- Rue Marcel Gérard

Rosières près Troyes :

Voiries des zones d'activité

- Rue Denis Papin
- Rue Blaise Pascal
- Rue René Laennec
- Rue André Marie Ampère

La Rivière de Corps :

Voiries des zones d'activité

- Rue de la Queue de la Pelle

Décision :

En conséquence, il vous est demandé :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de viabilité hivernale sur les voiries communautaires avec les communes de BREVIANDES, LA CHAPELLE SAINT LUC, LES NOES PRES-TROYES, PONT-SAINTE-MARIE, SAINT-ANDRE-LES-VERGERS, SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, SAINTE-SAVINE et SAINT PARRS AUX TERTRES , et sur les voiries à l'intérieur des zones d'activité économique avec les communes de BARBEREY, BUCHERES, CRENEY PRES TROYES, LAVAU, LA RIVIERE DE CORPS, ROSIERES PRES TROYES, SAINT GERMAIN, SAINT LYE, SAINT POUANGE, SAINTE MAURE, TORVILLIERS, et VERRIERES.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents administratifs, juridiques et financiers se rapportant à ce dossier.**

